

# CAHIER DES CHARGES

## REALISATION DE DEUX VIDEOS AVEC PRESTATIONS DE MONTAGE ASSOCIEES

### PROJET BOIS D'OCCITANIE

Le pouvoir adjudicateur est la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan, personne morale de droit public.

#### **Article 1- Objet de la consultation**

La Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan (CCPL) a engagé en partenariat avec la Communauté de Communes Neste-Barousse (CCNB) un projet de valorisation de la ressource bois sur son territoire. Ce projet, intitulé « Bois d'Occitanie » et accompagné financièrement par la Région et l'Etat, a pour objectif le développement de la filière bois sur le territoire pour favoriser l'installation d'activités industrielles. Pour cela différentes actions sont menées et les partenaires souhaitent réaliser une campagne de communication afin de promouvoir l'attractivité du territoire, la filière bois et le développement économique sur le territoire ; l'objectif est d'attirer de futurs industriels de la filière bois et d'offrir des opportunités d'emploi et de loisirs aux futurs salariés et à leur famille. Il est notamment prévu la création de deux vidéos avec prestations de montage associées :

- Une vidéo de promotion du territoire en mettant en avant les atouts en termes de loisirs, d'emploi et de développement économique avec notamment la mise en avant de la filière bois
- Une vidéo de promotion de la plateforme eforet ; cette dernière sera à destination des acteurs de la filière bois pour offrir des services de diagnostic parcellaire et de gestion forestière.

La présente consultation n'est pas allotie ; elle correspond à un seul lot de 2 vidéos.

#### **Article 2 – Les grands objectifs**

- Montrer que le territoire CCPL - CCNB est un territoire dynamique
- Où il fait bon vivre et s'y installer
- Au pied des Pyrénées
- Sur lequel les entreprises sont accompagnées

#### **Article 3 – La cible**

- Les chefs d'entreprise
- Les groupes industriels
- Les acteurs de la filière bois
- Les propriétaires de forêt

Ces vidéos devront pouvoir être visionnées sur les réseaux sociaux, sur grand écran lors de réunion, séminaires ou autres, sur ordinateur lors d'envois à des contacts...

#### **Article 4 - Détail des prestations attendues**

Réalisation de 2 vidéos de 3 mn maximum chacune sur l'ensemble du territoire ; 2mn30 serait l'idéal pour garder un vrai dynamisme et l'adhésion du public.

### Prises de vue vidéo terrestres et aériennes (drones)

- Qualité de prises de vue vidéo : 2.7k à 4 k (minimum 24 ips)
- Qualité de prises de vue plans ralentis : 2.7 k (minimum 60 ips)
- Types de prises de vues vidéo : plans d'ensemble, gros plans, plans avec figurants, plans ralentis
- Nombre de site à filmer : 74
- Rendus : Les vidéos doivent être fournies au format mp4 ou mov
- Les séances de tournage se feront en fonction de la météo (report à prévoir en cas de mauvais temps) et des disponibilités du personnel et des partenaires du territoire.

### Prise de vue Timelapse

- Qualité de prises de vue photo : 18 millions de pixel au minimum
- Types de prises de vues photographie : plans d'ensembles, gros plans, plans avec figurants
- Nombre de site à photographier : 4
- Durée de prise de vue par site : 3 heures sur chaque site
- Rendus : toutes les photos brutes doivent être fournies en jpeg et raw.

### Montage et livraison Vidéos au format 2.7 K et HD incluant pour chaque vidéo

- Un générique de début (titre, présentation, logos) et un générique de fin (crédits, financeurs, maître d'ouvrage ...)
- Les créations des animations titres (textes fournis) et logos,
- Les créations des effets et animations de transitions,
- Les créations des effets et animations vidéo,
- Les créations des montages timelapse (le cas échéant)
- La colorimétrie et la stabilisation.
- L'intégration de la bande son et le calage des plans en fonction celle-ci.

### Story board

Les story board seront co-construits avec le prestataire et les différents partenaires du projet Bois d'Occitanie. Pour la vidéo de promotion du territoire, le « pitch » du scénario est de présenter le territoire et ses atouts en termes de développement économique et d'accessibilité en commençant par présenter les différents secteurs d'activités présents sur le territoire (en faisant un zoom spécial sur la filière bois), puis les zones d'activités et l'offre foncière, mettre en avant l'accompagnement et les aides aux porteurs de projets, et enfin promouvoir le cadre de vie et les services.

Voir en annexe 1 la liste des sites filmés. Cette liste pourra être revue et modifiée dans l'avancement du projet après échange entre le titulaire et le prestataire.

Mode de diffusion prévu : Internet, Projection publique, Réseaux Sociaux, Youtube, TV, ordinateur

Important : L'entreprise retenue devra impérativement s'acquitter de toutes les autorisations administratives avant chaque tournage, notamment les autorisations de survol au-dessus de la zone Seveso.

## **Article 6 – Le droit à l'image**

Les produits finis seront livrés tous droits cédés à la CCPL et à la CCNB, partenaire.

La CCPL acquiert l'exclusivité et la totalité des droits de représentation et de reproduction (sur tout support) des prestations réalisées dans le cadre du présent marché, pour la durée de la protection légale des droits d'auteur et sur la totalité du territoire européen.

A ce titre, elle pourra utiliser, reproduire et diffuser, sans restriction d'aucune sorte, tout ou partie, des prestations réalisées dans le cadre du présent marché par le titulaire. En cas de publication, elle mentionnera le nom du titulaire.

La CCPL se réserve le droit de modifier ou de compléter tout ou partie des prestations que le titulaire est chargé d'élaborer dans le cadre de cette consultation.

En outre, il est expressément stipulé que la CCPL détient la totalité et l'exclusivité des droits de représentation, de diffusion et de reproduction (sur tout support) des documents et prestations fournis au titulaire pour lui permettre de mener à bien la mission qui lui est confiée. En conséquence, le titulaire ne pourra utiliser aucun de ces éléments pour d'autres prestations ou activités, rémunérées ou non que celles qui font l'objet du présent marché.

### **Article 7 – Pilotage et conditions de réalisation**

La prestation devra démarrer dès signature de la commande. Les vidéos devront être livrées au plus tard dans les 3 mois suivant l'attribution du marché.

Le planning envisagé (mais susceptible d'évoluer avec la mise en place des nouveaux exécutifs) :

- 27 février: lancement de la consultation
- 20 mars : retour des offres
- mi-avril : validation de l'entreprise retenue
- 1<sup>er</sup> mai : démarrage de la mission
- 1<sup>er</sup> août : rendu des 2 vidéos

Le titulaire informera régulièrement le maître d'ouvrage de l'état d'avancement de la mission ; un planning prévisionnel sera d'ailleurs joint au devis et remis lors de la consultation. Il sera actualisé, si nécessaire, tout au long de la prestation.

Une présentation finale sera faite à la commission Economie de la CCPL avant validation.

### **Article 8 - Compétences requises pour le marché :**

Le prestataire devra avoir des compétences indispensables dans les domaines suivants :

- Communication
- Conduite de drone
- Montage vidéo et prises de vues

Il devra également mettre en avant des références représentatives et récentes sur des réalisations similaires.

### **Article 9 - Offre : contenu de la réponse attendue**

- Un devis détaillant les coûts des prises de vues vidéo et time lapse et le montage vidéo
- Un planning d'exécution par semaine décrivant les grandes actions (terrains, jour de tournage, réunions, ...) pour chaque phase de mission (dans un délai de 12 mois à partir de la notification) à compléter, daté et signé ;
- Un mémoire technique présentant le prestataire, ce document comprendra :
  - a. Les premières idées de scénarii, personnages potentiels... permettant d'apprécier votre compréhension de la commande ;
  - b. Le devis détaillé comprenant le nombre de journées de tournage nécessaires et le coût d'organisation, le montage, le dérushage, la post-production (montage, habillage sonore, sous-titres)
  - c. La présentation des moyens techniques et matériels mis en œuvre (matériel, logiciels...)
  - d. Les moyens humains et qualité de l'équipe affectée à la mission (références professionnelles, CV, expériences, diplômes...),

- e. Références de réalisations en lien avec la présente consultation réalisées par des membres du groupement
- Le présent cahier des charges signé
  - La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) complétée
  - Un RIB
  - L'assurance responsabilité civile pour l'ensemble des prestataires intervenant dans la réalisation de la prestation.
  - Les capacités juridiques et techniques du pilote du drone (diplôme, habilitation DGAC...)

La durée de validité des offres sera de 3 mois et les prix seront fermes et définitifs.

### **Article 10 : Le Dossier de Consultation des Entreprises**

Le règlement de consultation correspond à ce cahier des charges.

Le DPGF à compléter est fourni en annexe 2.

Ce marché correspond au Cahier des clauses administratives générales (CCAG) fournitures courantes et services.

### **Article 11 – Mise en concurrence et critères d'attribution**

Il s'agit d'un marché de fourniture courante et service.

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions du code des marchés publics selon **une procédure adaptée**, avec possibilité de négociation (CM. Art 27 du décret n° 2016-360), librement définie par le pouvoir adjudicateur et en application de l'article L 2123-1 du code de la commande publique, R 2123-1 et R 2123-5, et des articles 27 et 59 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et au Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances et notamment relevant le seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics à 40 000€HT.

La publication sera faite sur le site de la CCPL rubrique marchés publics:

<https://www.ccplateaudelannemezan.fr/>

#### Critères de jugement :

- Prix des prestations (pondération 60 %)
- Valeur technique de l'offre appréciée au vu du contenu de la notice explicative (pondération 40 %)

#### Modalités d'application de la pondération :

**Prix des prestations** (valorisé par l'entreprise sur le DPGF) :

- 60 pts attribués à l'offre de prix la plus basse,
- Entre 0 et 60 pts pour les autres offres, bonification calculée proportionnellement à l'écart avec le prix le plus bas,  $N = 60 \times \text{offre moins disante} / \text{offre}$ .

**Valeur technique** (appréciée au vu du contenu de la notice explicative). Chaque offre se verra affecter la note 0 à 40 suivant la qualité de la réponse de l'entreprise.

La valeur technique sera évaluée sur les critères suivants : expérience professionnelle et références dans la réalisation de vidéos institutionnelles ou promotionnelles, appréciation de la créativité et de l'approche artistiques à travers des exemples de vidéos de référence, qualité du montage sur la base des exemples de vidéos de référence fournies.

- Note 0 = document présenté inadapté à la demande ;
- Note 20 = document présenté, réponse standard ;

- Note 40 = éléments communiqués par l'entreprise jugés adaptés avec une bonne appréhension et une bonne analyse du projet.

*Des notes intermédiaires pourront être attribuées pour pouvoir distinguer des documents de qualité légèrement différente.*

**La note finale, N, est obtenue suivant la formule :**

$N = \text{note critère prix} + \text{note critère valeur technique}$

Les offres sont classées, par ordre décroissant, en fonction de leur note finale N ; l'offre ayant obtenue la note la plus élevée sera classée première.

Le pouvoir adjudicateur pourra engager une négociation si les aspects techniques ou administratifs d'au moins une offre le justifient. Dans ce cas, tous les candidats seront invités à négocier.

### **Article 12 : Modalités de remise des offres**

Pour toute demande de renseignements d'ordre administratif et technique, vous pouvez joindre Laetitia Brusaud au 05 62 50 18 47 ou par mail.

Les offres seront réputées valide après envoi par courrier postal avec accusé de réception à l'adresse suivante au plus tard le **vendredi 20/03 à 17h** (date d'envoi):

***Communauté de communes du Plateau de Lannemezan,  
Service Développement et Attractivité,  
529 rue Georges Clémenceau,  
65300 Lannemezan.***

Une copie complète du dossier sera envoyée par mail à l'adresse suivante avant le vendredi 20/03/20 à 17h: [l.brusaud.ccpl@gmail.com](mailto:l.brusaud.ccpl@gmail.com) . **Cet envoi ne vaut pas preuve de dépôt de candidature ; seul l'envoi postal avec AR est recevable.**

### **Signature du candidat**

*Précédée de la mention lu et approuvé*

## ANNEXE 1

### LISTE DES SITES A FILMER

#### Les secteurs d'activités existants : 20 sites

- Construction : Knauf
- Chimie : Arkema
- Pierre : Maison des Cailloux / Socli
- Bois : Prugent et Esterra + zoom filière animation (amont en forêt et un chantier + et aval (Cogénération et Scierie à venir (animation)
- Métallurgie : Egir, Neltec, Mecamont, Milc
- Environnement : PSI
- Energie : Photovoltaïque/(animation Biogaz/Réseau de chaleur/hydro ?...)
- GAZ : ESL
- Aéronautique : Ftech
- Centre de Recherche météo
- Artisanat : à définir
- Agriculture : Elevage/Polyculture

#### Les ZA et l'offre foncière : 8 sites

- ZI Peyrehitte,
- ZA Hèches
- ZA La Barthe de Neste
- ZA Campistrous
- ZA Capvern
- ZA Avezac
- CM10
- ZA PPI

#### Accompagnement et Aides : 1 site + Animation

#### Services et cadre de vie : 20 sites

- Accessibilité : A64, SNCF, Aeroport
- Petit villages agréables/bourg centre : Galan, Lannemezan, Capvern, Labarthe de Neste, St Laurent de Neste et Loures Barousse
- Logements : une résidence récente et une maison en campagne
- Ecole, collège, lycée, hôpital, Sport (foot, rugby, tennis, golf) et Associations (danse, théâtre, musique)

#### Tourisme : 25 sites

- Côteaux nature
- Château de Mauvezin
- Piémont nature
- Abbaye de l'Escaladieu
- Randonnée une crête des Baronnies et un bord de rivière
- vélo sur les coteaux avec fonds Pyrénées
- Gourgue d'Asque
- Gouffre d'Esparros (public qui contemple les draperies)
- Edenvik et thermes de Capvern (soins)
- N'co Park
- Parc de Loisirs de la Demi-Lune
- Espace Préhistoire de Labastide
- Restaurant
- Marché de producteur
- 1 concert ou évènement culturel
- Gargas
- Nistos
- Ocybelles
- Bramevaque
- Port de Bales
- Fromager
- Kayak
- Parc animalier
- Escalade
- Hébergement insolite

**ANNEXE 2**  
**DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire)**

	<b>Nature</b>	<b>Quantité</b>	<b>montant unitaire en € HT</b>	<b>montant TOTAL en EUROS HT</b>	<b>montant en € TTC</b>
Vidéo 1: Promotion économique du territoire	jours de tournage				
	jours de dérushage				
	jours de montage				
Vidéo 2: promotion de la plateforme Bois	jours de tournage				
	jours de dérushage				
	jours de montage				
<b>TOTAL</b>					